



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 30 JUIN 2026

En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 12

Le 30 juin 2026, le Conseil d'Administration, légalement convoqué à 19h00, s'est réuni à l'Espace Eiffel, sous la Vice-Présidence de Sandrine MENDES

Présents : Mesdames MENDES, BRIEUX, MARTIN, GALLIEN, DELAUNAY LECONTE, VILLARD et Messieurs BARBIER et LEK

Absents excusés : Madame OKONSKI pouvoir à Madame MENDES, Madame PIAZZA pouvoir à Madame BRIEUX, Madame VINCETTE pouvoir à Madame MARTIN, Madame PEREIRA pouvoir à Madame DELAUNAY LECONTE, Madame LE MANACH

Secrétaire de séance : Madame GENEST

N°16	PARTICIPATION AU FONDS SOLIDARITE LOGEMENT (FSL)
------	--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
Vu le décret N°95.562 du 6 mai 1995 relatif au fonctionnement des CCAS, modifié par le décret N°2004-1136 du 21 octobre 2004

Considérant, la présentation du dispositif FSL et le bilan des aides accordées aux habitants de Bouffémont en 2025,

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Donne son accord pour que le CCAS participe au financement du FSL à hauteur de 1600€

Dit que cette dépense sera imputée sur le budget 2025 du CCAS

POUR EXTRAIT CONFORME

La vice-présidente du CCAS
Sandrine MENDES

